

BOLIVIE. "C'EST L'AVENIR DE L'AMÉRIQUE QUI SE JOUE ICI"

page 11

6 697
abonnés
reçoivent ce numéro.
Et vous?
(page 16)

INFORMATIONS OUVRIÈRES

TRIBUNE LIBRE DE LA LUTTE DES CLASSES



EN GRÈVE ET MANIFESTATION LES POSTIERS DISENT NON A LA PRIVATISATION

Alors que la Banque centrale européenne a injecté 331 milliards d'euros pour les spéculateurs, le gouvernement, sous les injonctions de Bruxelles, s'attaque au statut de La Poste.
Pages 3 et 4

Le 20 septembre, le POI dans les manifestations à Paris et en province pour le retrait des troupes d'Afghanistan

page 9



L'actualité politique et sociale
Les cheminots ne veulent pas qu'on touche à leurs conditions de travail.

page 5

Guerre en Afghanistan. Les débats à l'Assemblée nationale.

page 6

Dossier
Les agences régionales de santé.

page 7

L'actualité internationale
Lettre de Hongrie.

page 12

Dossier international
La crise économique.

page 14

Tribune
Comité de liaison des travailleurs antillais et de l'outre-mer pour un parti ouvrier.

page 15



(AFP)

**Informations ouvrières. Profitez de notre offre exceptionnelle.
Pour tout nouvel abonné : 12 numéros : 10 euros**

Le vent se lève

A peine Bush ouvre-t-il une ligne de crédit illimitée pour les spéculateurs faillis que la Commission européenne « se félicite de l'action des Etats-Unis pour stabiliser le système financier ». Comme toujours, l'Union européenne vole au secours de ses maîtres de Washington. En quatre jours, la Banque centrale européenne a injecté 331 milliards d'euros pour venir en aide à la Réserve fédérale !

Qui va payer, sinon les travailleurs et les peuples ? En France, le gouvernement accélère les contre-réformes. Il privatise à tour de bras. En liquidant les services publics, il veut dégager des moyens supplémentaires pour financer la spéculation. Et aussi : pour ouvrir de nouveaux champs de profits aux capitaux privés.

Dans le collimateur : le service public de La Poste. L'annonce de sa prochaine transformation en société anonyme, début juillet, a mis le feu aux poudres. En plein été, dans de nombreux centres et services, les postiers, unis avec leurs syndicats, se sont prononcés pour la grève totale, pour le retrait du projet, l'arrêt de la privatisation et le maintien du

statut. De leur côté, des centaines d'élus ont fait connaître leur refus de la disparition du service postal public, notamment en signant la proposition de loi du comité de Roquebrun visant au rétablissement du monopole d'Etat. Dans ce contexte, l'appel des postiers à la grève, par les fédérations syndicales, le 23 septembre, répond à un besoin : l'unité sur le terrain de la lutte de classe pour défaire le plan de privatisation.

Face à cette situation, Sarkozy en personne publie ce 17 septembre un communiqué proposant « d'engager un débat public sur ce projet, au sein d'une commission composée de parlementaires, d'élus locaux, de personnalités qualifiées, ainsi que de représentants des organisations syndicales, de La Poste et de l'Etat ». Cette commission devra fournir, au plus tard le 30 novembre prochain, un rapport « dans la perspective de l'ouverture complète à la concurrence au 1^{er} janvier 2011 ». Cela porte un nom : le corporatisme. Sarkozy transmet la feuille de route dictée par l'Union européenne aux élus, aux partis politiques et aux responsables syndicaux. Ceux-ci sont sommés d'agir comme des instruments subsidiaires de Bruxelles.

La réponse ne s'est pas fait attendre... Quatre jours plus tard, le dimanche 21 septembre, les maires, conseillers généraux et élus de tous ordres étaient réunis pour l'élection sénatoriale. A cette occasion, plus de 1 200 d'entre eux ont, à leur tour, signé l'appel du comité de Roquebrun. Ils sont donc maintenant plus de 2 000, maires, élus, conseillers généraux de toutes tendances qui s'adressent à l'Assemblée nationale pour qu'elle « abroge les directives européennes » postales et « rétablisse le monopole d'Etat de La Poste ».

2 000 élus aujourd'hui... combien demain ? Le mouvement des élus pour sauver le service public postal — et, à travers lui, les fondements de la République — converge avec le mouvement des postiers sur le terrain de la lutte de classe pour sauver leur statut et bloquer la privatisation.

Le vent se lève. Il portera les exigences fondamentales de la démocratie et de la souveraineté du peuple travailleur au-delà du carcan que l'Union européenne et ses partisans prétendent imposer. C'est pour y aider que le Parti ouvrier indépendant (POI) propose la tenue d'une conférence de délégués pour l'unité « contre une catastrophe délibérément organisée ».

INFORMATIONS OUVRIÈRES

tribune libre
de la lutte des classes

Dans le cadre de sa tribune libre, *Informations ouvrières*, fondé par Pierre Lambert, offre la possibilité de s'exprimer librement à tout groupement ou formation politique qui entend sincèrement combattre pour l'émancipation des travailleurs. Cela sous leur propre responsabilité. L'hebdomadaire est édité par l'association (loi 1901) Informations ouvrières, présidée par Daniel Gluckstein, directeur de la publication.

Rédacteur en chef :
Lucien Gauthier

Siège : 87, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75010 Paris.

- **Imprimerie :** Rotinfed 2000, Paris.
- **Tirage :** 20 000 exemplaires.
- **Commission paritaire :** 0909 C85 410.
- **ISSN :** 0813 9500.

• **Rédaction :**
Informations ouvrières
87, rue du F^{bs}-Saint-Denis,
CS 30016 - 75479
Paris CEDEX 10.

Tél. : 01 48 01 89 23.
Fax : 01 48 01 89 29.

E-mail : informations-ouvrieres@fr.oleane.com

• **Administration-
abonnements :**

Maïthé Dayan
Tél. : 01 48 01 88 22
01 48 01 88 41.

E-mail :
diffusion-io@fr.oleane.com

Dépôt légal :
à publication.



NOUS ÉCRIRE

INFORMATIONS OUVRIÈRES

87, rue du Faubourg-Saint-Denis, CS 30016, 75479 Paris Cedex

E-mail :
informations-ouvrieres@fr.oleane.com

Unité pour la défense du statut

PAR PIERRE BESSE

COMME encore beaucoup de cheminots, je suis fils de cheminot et j'ai donc toujours eu à cœur de défendre et de servir le chemin de fer comme société nationale, faisant partie du patrimoine de la nation.

J'ai toujours entendu et été moi-même formé dans l'esprit que la SNCF était le meilleur chemin de fer du monde, pour sa ponctualité et sa sécurité.

Travaillant dans la signalisation ferroviaire, je peux témoigner de la qualité de la formation dispensée par la SNCF, toujours dans cet esprit : « La sécurité avant tout. »

Depuis quelques années, particulièrement depuis la création de Réseau ferré de France (RFF), tout se dégrade dans l'entreprise. Restructurations permanentes, filialisation (par exemple, Inexia dans l'ingénierie), création d'Eurostar, Thalys, d'autres qui sont des groupes d'intérêts d'entreprises, abandon d'activités pour les laisser à la concurrence (fret, entre autres...).

On parle de moins en moins, par ailleurs, de sécurité, mais de qualité. La « qualité » est en fait un terme de communication pour faire avaler toute la déréglementation.

Le mot « qualité » est perçu par la grande majorité des cadres de l'entreprise de cette façon et devient un sujet quotidien de plaisanterie.

On vient d'apprendre que des réunions d'encadrement sont convoquées sur tout le réseau dans les jours qui viennent. Le sujet : « Simplification de la SNCF ». En clair, c'est la disparition des 28 régions de la SNCF.

Les collègues sont-ils résignés ? Certainement pas. Rappelons que, lors du conflit des retraites, particulièrement le 18 octobre, il y avait 75 % (chiffre de la direction) de cadres en grève nationale.

Moi-même syndicaliste depuis plus de trente ans, j'avais à l'époque, bien sûr, fait le rapprochement entre la création de RFF et la directive européenne 91 440. Depuis, d'autres ont suivi, amenant entre autres la concurrence pour le fret et en 2010 pour les voyageurs.

Pour ma part, je suis convaincu que, pour revenir au monopole public du transport ferroviaire de la SNCF, comme d'ailleurs de l'EDF, de La Poste, etc., il faut la rupture avec l'Union européenne. Beaucoup de mes collègues s'interrogent, hésitent, mais tous reconnaissent que l'origine de nos maux vient de là. Tous reconnaissent qu'il n'y a aucune légitimité à perdre notre statut.

J'ai lu avec intérêt dans le dernier *Informations ouvrières* la proposition d'une rencontre nationale, le 4 octobre, à Paris. J'y serai présent, et peut-être avec un ou plusieurs collègues à qui j'en ai parlé.

Les cheminots ont une histoire particulière dans notre pays, et y compris les collègues de l'encadrement voient leurs repères fondamentaux (sécurité, service public...) diminuer ; mais pour les citoyens, tous les jours, j'en suis certain, ils veulent les garder, et pour cela cherchent une issue et, comme tous les cheminots, recherchent l'unité.

Le rêve de Jean Monnet

PAR FRANÇOIS CHAINTRON

travaux, et les parlementaires et élus locaux doivent être informés des réformes qui s'engagent (...), qu'ils puissent s'exprimer sur les modalités pratiques de la nouvelle organisation des services.

Sans « position commune » ou « protocole » pour accompagner ses projets, ils seraient inapplicables. Or, après les tribunaux de grande instance, après les bureaux de poste, les maternités, les écoles maternelles... les sous-préfectures, qui dépendent des préfectures de département, sont menacées ! Un arrêté ministériel, publié le 20 mai, prévoit le remplacement de 115 sous-préfets par des conseillers d'administration.

Le député PS du Gers, Philippe Martin, lui-même ancien préfet : « Ces postes ne seront plus occupés par des sous-préfets avec toutes les prérogatives que la République y a toujours attachées. » Le syndicat CGT-FO des préfectures dénonce l'arrêté : « A terme, avec les décisions prises dans le cadre de la RGPP, les sous-préfectures deviendront de fait des coquilles vides (...). Sans missions, sans moyens, sans personnels, les

sous-préfectures n'auront donc plus qu'à mettre la clé sous le paillason ! » et appelle à un rassemblement le 2 octobre.

Alphonse Daudet, écrivain monarchiste, pouvait se moquer, il y a 140 ans, du « sous-préfet aux champs » dans *Les Lettres de mon moulin*. C'était avec talent, mais sans danger pour l'institution. Aujourd'hui, les missions de service public de la sous-préfecture que sont notamment « la délivrance de titres, le contrôle de légalité et le contrôle budgétaire » sont inséparables de la préfecture du département. Souvent, nous allons à la sous-préfecture plutôt qu'à la préfecture, lorsqu'elle est plus proche de chez nous. C'est pratique, et c'est l'égalité républicaine.

C'est tout l'encadrement formé et constitué sur les fondations de la République et de la Révolution française qui serait ébranlé. Si l'inspirateur de l'Union européenne, Jean Monnet, valet de l'impérialisme américain, a révélé la destruction de la République, Nicolas Sarkozy a quelques difficultés à réaliser ce qui serait un cauchemar pour tous.

